

# ***Assemblée des parents d'élèves***

*Séance du mercredi 29 mai 2013 à 20h00*

Monsieur Pascal Savary ouvre la séance en souhaitant la bienvenue et en remerciant les parents des élèves de consacrer cette soirée à cette séance.

## **1. Qu'est-ce que le Conseil d'Etablissement de l'ASIPE**

M. Savary explique dans les détails ce que représente le Conseil d'Etablissement de l'ASIPE (voir fichier rattaché).

## **2. Présentation des activités du Conseil d'Etablissement**

M. Savary présente les diverses activités du Conseil d'Etablissement, présente les deux commissions nouvellement créées et donne la parole à Mme Despond pour la commission « Sécurité routière ».

Mme Despond explique dans le détail cette commission (la composition, la mission et le pouvoir, voir fichier rattaché).

Mme Despond tient à préciser que toutes remarques et idées sont les bienvenues.

La parole est maintenant donnée à Mme Ménétreay qui présente à son tour la commission « Evénements » dans le détail.

Pour l'instant, la commission a été demandée, une seule fois, pour préparer la collation des enfants venus d'Allemagne.

Par la suite, l'idée serait de créer, pourquoi pas, des événements plus grands... à voir.

### 3. Questions diverses

La parole est transmise aux parents.

- ✚ Est-ce que le sport facultatif est englobé dans la commission « Evénements » ? Selon plusieurs parents, il faut absolument le faire car il n'y a aucun suivi des activités et un manque total de communication.

*Rép : Non, pour l'instant ce n'est pas le cas mais Mme Ménétreay souhaite étudier cela.*

- ✚ Il existe du harcèlement d'élève à élève. Serait-il possible de mettre une structure en place ? La Direction et le corps enseignant sont informés et apparemment rien ne bouge...

*Rép : Les représentants des parents accusent réception et va voir avec le Conseil d'Etablissement lors de la séance du 12 juin.*

- ✚ Au vu des travaux à la Gare, le passage piéton est devenu très dangereux. Serait-il possible d'avoir une surveillance ? et après les travaux ?

*Rép : Il faut attendre la fin des travaux pour évaluer la situation.*

- ✚ Voici quelques problèmes qui subsistent avec le bus scolaire et le bus de ligne.

- Lorsqu'il pleut, le chauffeur de bus laisse les enfants dehors !!!
- Il y a toujours des bagarres violentes dans les bus, des enfants ont été dénoncés, des vidéos ont été transmises aux personnes concernées mais les parents estiment qu'il n'y a pas assez de suivi...
- Pourquoi cette année, il manque un bus ? Est-ce un problème financier ?
- Cela fait 12 ans que le problème existe. En ce moment tout le monde est à cran. Il existe un très gros problème de communication, d'incivilité et de soutien de la part des autorités et de la Direction. Une pétition avait été faite, des sanctions ont été prises mais elles ne sont malheureusement pas suffisantes. Il y a trop de violence... il faut que tout le monde travaille dans le même sens.

*Rép : Un bus de ligne n'a pas le même règlement qu'avec un bus scolaire. La commission « Sécurité routière » va se rendre dans les divers bus et vont également se rendre sur place.*

- ✚ Est-ce que les récréations sont surveillées ? Existe-t-il un nombre d'enseignant pour un nombre maximum d'enfants ?

Rép : *Un rappel sera fait auprès de la Direction primaire et la question sera posée pour le nombre maximum d'enfants.*

- ✚ Les nouveaux containers à l'ancien hôpital occupent toute la cour de récréation. Est-ce normal ?

Rép : Non, le CEt est conscient du problème

- ✚ Où seront nos enfants de primaire à la rentrée ?

Rép : Il y a une étude en cours afin de regrouper tout le secondaire sur un seul et même site (promenade). La DLT serait réaffecter au primaire uniquement. Rien n'est fixé pour l'instant.

- ✚ Qui surveille les enfants de la sonnerie à l'arrivée dans le bus ? Qui est responsable en cas de problème ?

Rép : Il s'agit de la Commune où se trouve l'établissement ou/et l'ASIPE.

- ✚ Où en est l'organisation pour l'accueil extra-scolaire ?

Rép : C'est en cours... C'est un sujet qui est à l'étude en ce moment même auprès de l'ASIPE. Le début de cette organisation est prévu pour le début de l'année scolaire 2015.

- ✚ Avertissement des séances du CEt ?

Rép : Comme il s'agit de séances publiques, le CEt informera les parents des élèves par le biais soit de l'info-parent ou par le pilier publique. La décision se prendra lors de la prochaine séance.

De plus, le CEt mettra dans le prochain info-parent les coordonnées téléphonique de tous les représentants du CEt.

- ✚ Que faire des enfants qui manquent le bus de 16h10 en partance de Payerne pour Grandcour ?

Rép : Ce point sera également traiter lors de la prochaine séance du CEt.

La parole n'étant plus demandée, M. Savary remercie pour les débats nourris et lève la séance à 21h11.

AU NOM DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES:

L'un des représentant :

La secrétaire :

Pascal Savary

Cindy Genilloud